



NOTE DE SERVICE N° 209 -/MFB/DGD du 22 NOV 2024
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Prouration de signature en Douane

**Réf : Courrier AFS n°DG/GN/NT/16-24/01
du 16/05/2024**

J'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service que, conformément aux dispositions de la correspondance visée en référence, **Monsieur N'GUESSAN Clovis Galley** a reçu pouvoir pour représenter la société Africa Forwarding Services Côte d'Ivoire (AFS), commissionnaire en Douane agréé sous le numéro 00348Q, auprès de l'Administration des Douanes.

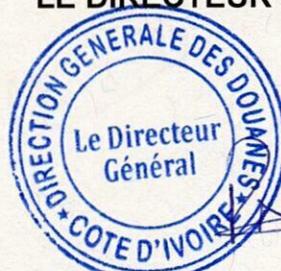
Par conséquent, il est autorisé à signer les déclarations en détail et à répondre aux convocations au nom et pour le compte de ladite société.

Le spécimen de signature de l'intéressé est joint en annexe.

J'invite l'ensemble du service à mettre à jour les registres pour tenir compte de cette donne.

PJ : Spécimen de signature

LE DIRECTEUR GENERAL



Général DA Pierre A.
Commandeur de l'Ordre National

